



**PLOEMEUR
NATATION**



REGLEMENT ET PROGRAMME LE GRAZU



VILLE DE PLOEMEUR
MORBHAN

**3 Epreuves de natation en mer
à l'Anse du Stole à Ploemeur (56)**



Dimanche 24 Septembre 2023

La Virée au Grazu est un évènement de natation en eau libre organisé dans le bassin Lorientais. Elle se déroulera à Ploemeur, à l'Anse du Stole.

Cette 1ère Edition est organisée par le Club de Ploemeur Natation avec le soutien de la Ville de Ploemeur.

Elle se compose de 3 courses : **3 km, 1 km et 500 m.**

Nous vous présentons ici le règlement des différentes épreuves. La lecture attentive du règlement est obligatoire.

Les différentes épreuves proposées permettront à tous les nageurs et nageuses, quel que soit leur niveau, de relever un défi dans l'océan, tout en se faisant plaisir.

Chaque participant s'engage à effectuer un parcours adapté à ses capacités physiques.

Les épreuves sont ouvertes à tous les nageurs, licenciés ou non à la FFN ainsi qu'aux licenciés FFtri et Handisport.



Article 1 -DISPOSITIONS COMMUNES AUX 3 EPREUVES

1. Inscription

Les participants devront effectuer leur inscription via la plate-forme HelloAsso au lien suivant :
<https://www.helloasso.com/associations/ploemeur-natation/evenements/fiche-d-inscription-la-viree-au-grazu>

La validation de l'inscription sera effective lorsque vous aurez via HelloAsso:

- Rempli le formulaire;
- Validé le règlement;
- Réglé les droits d'inscription;
- Téléchargé votre certificat médical ou copie de votre licence en pièce jointe;
- Validé une autorisation parentale pour les mineurs.



La clôture des inscriptions sur HelloAsso se fera samedi 16 septembre 2023.

(Sur place, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, le coût de l'inscription sera majoré de 5€).

2. Matériel

La combinaison isothermique de natation est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 20°C. Elle reste fortement conseillée pour ce type d'épreuve en eau libre. Tous les types de combinaisons sont autorisés.

Chaque nageur a l'obligation de porter le bonnet fourni par l'organisation.

Ils doivent se munir de leur propre matériel notamment d'une paire de lunettes de natation.

Seuls sont autorisés : lunettes, masque de natation, bouchons d'oreilles, combinaison, maillot de bain

Ne sont pas autorisés: palmes, tuba, bouées de nage, pullbuoy, plaquettes, bijoux, ongles longs.

Les nageurs Handisport sont autorisés à se munir de leurs accessoires habituels.

3. Parcours

Les nageurs doivent se présenter aux heures indiquées pour l'émargement et le retrait des bonnets.

15 min avant les départs, les nageurs se regroupent près de la ligne de départ afin d'écouter le briefing des consignes et des règles dont ils ont pris connaissance lors de leur inscription.

Le départ se fait au commandement du starter. Il se fait dans l'eau, derrière une ligne dématérialisée entre deux bouées.

Les concurrents doivent respecter le plan de parcours, ainsi que les passages obligatoires matérialisés sur l'eau (bouées) et indiqués sur le plan lors du briefing.

Les nageurs ne doivent pas s'appuyer sur un objet fixe ou flottant lors de l'épreuve. Aucun objet ne doit être lancé à un nageur y compris de la nourriture.

4. Temps limite

Il est fixé un temps limite pour chaque épreuve suffisamment large pour permettre à tous de terminer l'épreuve (cf.les parcours).



5. Météo

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter les parcours, de reporter ou d'annuler les épreuves.

6. Sécurité sur l'eau

La SNSM assurera la sécurité de l'évènement sur l'eau (Zodiac) et à terre (véhicule de secours).

L'organisation sera également présente sur l'eau sur différentes embarcations munies d'un fanion : stand up paddle, kayak et embarcation de sécurité.

En cas de problème ou difficulté, le nageur fera signe en levant le bras pour être pris en charge par une embarcation de l'organisation.

Un nageur qui aura pris place sur une embarcation, ou qui aura pris appui sur une embarcation, même pour une durée minime, ou sur la bouée individuelle de secours sera considéré comme ayant abandonné et ne pourra reprendre la course.

7. Responsabilité civile et individuelle accident

Il incombe aux participants licenciés ou non de s'assurer qu'ils sont porteurs en leur nom d'une assurance personnelle (responsabilité civile et individuelle accident).

Chaque nageur participe à cette épreuve sous sa propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique lors de sa participation à l'épreuve.

Rappel: une épreuve de nage en eau libre peut être un beau défi mais il ne faut pas surestimer ses compétences

8. Conditions annulation de l'épreuve

Ploemeur Natation se réserve le droit d'annuler partiellement ou intégralement la compétition en cas de force majeure (conditions météorologiques, arrêté préfectoral, interdiction administrative, crise sanitaire ou tout évènement imprévisible...) ou pour tout motif indépendant de sa volonté.

Aucune réclamation, ni responsabilité ne pourra être retenue à son encontre. Le participant ne pourra aucunement réclamer le remboursement de son inscription, ni le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur. Le montant des inscriptions restera acquis à l'organisation.

9. Sportivité et respect

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, organisateurs, bénévoles avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course).

Chacun doit faire preuve de sportivité.

10. Droit à l'image

Chaque participant accepte que l'organisateur utilise son image à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation.



Article 2 - DISPOSITIONS PROPRES A CHAQUE COURSE

1) La Virée au Grazu : 3km

Cette épreuve est ouverte à tous les nageurs et nageuses à partir de la catégorie **Benjamins** (12 ans et plus) :

- Licenciés à la FFN, FFtri, Handisport
- Non licenciés à condition de présenter un Certificat Médical de non-contre-indication de la pratique de la natation en compétition de moins d'un an au jour de la course
- Pour les enfants en catégorie benjamin: uniquement licenciés FFN et FFtri

Une autorisation parentale est requise pour les mineurs.

Engagement : 20 €

Programme :

A partir de 8h30 : Remise des bonnets et marquage des nageurs Plage de l'Anse du Stole (rue de l'Anse du Stole, 56270 Ploemeur).

10h00: Rassemblement et briefing des consignes de sécurité.

10h30: Départ plage de l'Anse du Stole dans l'eau derrière une ligne dématérialisée entre deux bouées.

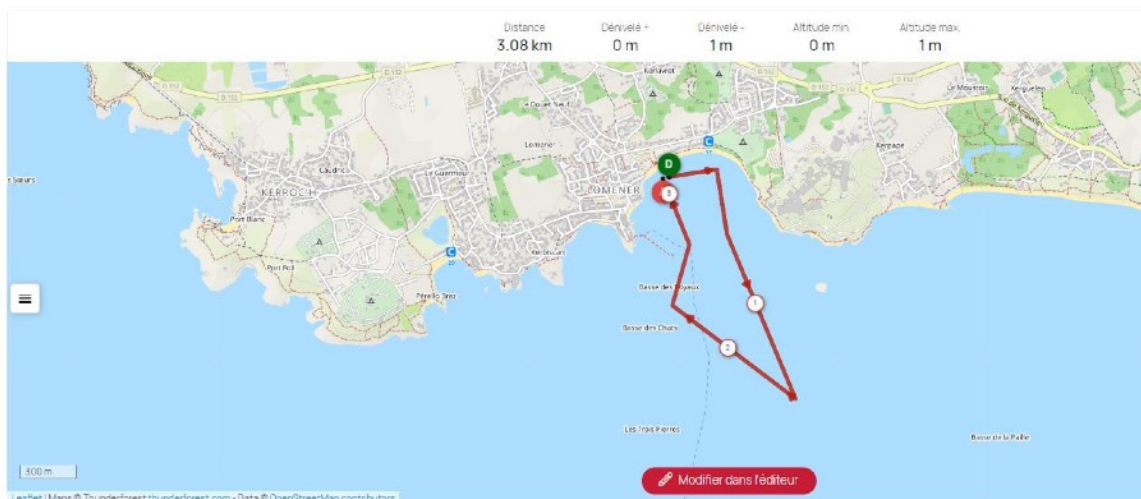
Arrivée: Sous l'arche sur la plage de l'Anse du Stole.

L'épreuve consiste à réaliser une boucle de 3km à la nage en s'approchant de la Balise du Grazu aux couleurs jaune et noir.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les nageurs qui n'auront pas franchi la ligne d'arrivée 1h30 après l'arrivée du premier concurrent seront stoppés et non classés. Ils devront monter sur un bateau à la première demande des organisateurs.

La virée au Grazu

Natation • Ploemeur → Ploemeur





2) La Virée à l'Anse du Stole : 1 Km

Cette épreuve est ouverte à tous les nageurs et nageuses à partir de la catégorie Jeunes (**11 ans et plus**):

- Licenciés à la FFN, FFtri, Handisport
- Non licenciés à condition de présenter un Certificat Médical de non-contre-indication de la pratique de la natation en compétition de moins d'un an au jour de la course.
- Une autorisation parentale est requise pour les mineurs.

Engagement: 15 €

Programme:

A partir de 8h30: Remise des bonnets et marquage des nageurs Plage de l'Anse du Stole (rue de l'Anse du Stole, 56270 Ploemeur).

11h30: Rassemblement et briefing des consignes de sécurité.

12h: Départ plage de l'Anse du Stole dans l'eau derrière une ligne dématérialisée.

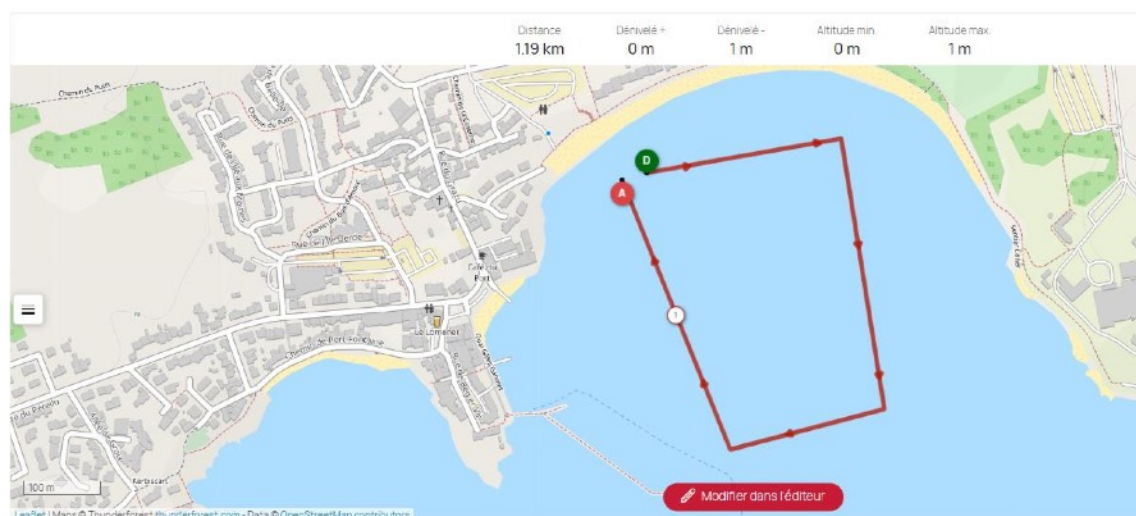
Arrivée : Sous l'arche sur la plage de l'Anse du Stole.

L'épreuve consiste à réaliser une boucle d'1km à la nage dans l'Anse du Stole. Le parcours sera délimité par des bouées.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les nageurs qui n'auront pas franchi la ligne d'arrivée 30 min après l'arrivée du premier concurrent seront stoppés et non classés. Ils devront monter sur un bateau à la première demande des organisateurs.

La virée au Grazu - Le kilomètre

Natation • Ploemeur → Ploemeur





3) La Petite Virée à l'Anse du Stole : 500m

Cette épreuve est ouverte à tous les nageurs et nageuses à partir de la catégorie Avenir (à **partir de 8 ans et plus**):

- Licenciés à la FFN, FFtri, Handisport
- Non licenciés à condition de présenter un Certificat Médical de non-contre-indication de la pratique de la natation en compétition de moins d'un an au jour de la course

Une autorisation parentale est requise pour les mineurs.

Engagement : 5 €

Programme:

A partir de 8h30 : Remise des bonnets et marquage des nageurs Plage de l'Anse du Stole (rue de l'Anse du Stole, 56270 Ploemeur).

12h30 : Rassemblement et briefing des consignes de sécurité.

13h: Départ plage de l'Anse du Stole dans l'eau derrière une ligne dématérialisée entre deux bouées.

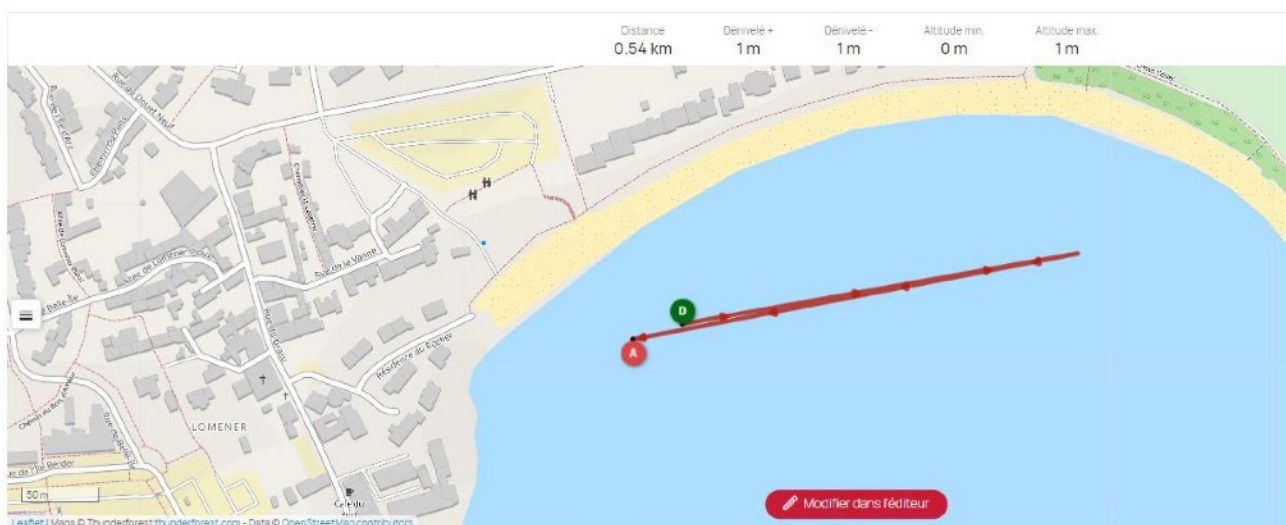
Arrivée : Sous l'arche sur la plage de l'Anse du Stole.

Le parcours sera délimité par des bouées et consistera en un aller-retour le long de la plage de l'Anse du Stole.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les nageurs qui n'auront pas franchi la ligne d'arrivée 30 min après l'arrivée du premier concurrent seront stoppés et non classés. Ils devront monter sur un bateau à la première demande des organisateurs.

La virée au Grazu - Le 500m

Natation • Ploemeur → Ploemeur





Article 3- CLASSEMENT

Catégories d'âge 2023		
AVENIRS		Nés de 2015 à 2012
BENJAMINS		Nés en 2011 et 2010
JUNIORS 1		Nés en 2009 et 2008
JUNIORS 2		Nés en 2007 et 2006
JUNIORS 3		Nés en 2005 et 2004
SENIORS		Nés de 2003 à 1983
MASTERS 1		Nés de 1982 à 1963
MASTERS 2		Nés en 1962 et avant

1- La Virée au Grazu : 3km

- Un classement Benjamin Filles/Garçons
- Un classement Junior 1 Filles/Garçons
- Un classement Junior 2 Filles/Garçons
- Un classement Junior 3 Filles/Garçons
- Un classement Sénior Dames/Messieurs
- Un classement Master 1 Dames/Messieurs
- Un classement Master 2 Dames/Messieurs

2- La Virée à l'Anse du Stole : 1km

- Un classement Avenir Filles/Garçons
- Un classement Benjamin Filles/Garçons
- Un classement Junior 1 Filles/Garçons
- Un classement Junior 2 Filles/Garçons
- Un classement Junior 3 Filles/Garçons
- Un classement Sénior Dames/Messieurs
- Un classement Master 1 Dames/Messieurs
- Un classement Master 2 Dames/Messieurs

3- La Petite Virée à l'Anse du Stole : 500m

- Un classement Avenir Filles/Garçons
- Un classement Benjamin Filles/Garçons
- Un classement Junior 1 Filles/Garçons
- Un classement Junior 2 Filles/Garçons
- Un classement Junior 3 Filles/Garçons
- Un classement Sénior Dames/Messieurs
- Un classement Master 1 Dames/Messieurs
- Un classement Master 2 Dames/Messieurs



**PLOEMEUR
NATATION**



4- Récompenses

Une récompense sera attribuée aux premiers de chaque catégorie.

Article 4 - Stationnement et Restauration:

Le parking de l'Anse du Stole sera à@ votre disposition pour vous garer près de la plage.

Restauration sur place: une buvette sera tenue sur la plage par l'association Ploemeur Natation (crêpes, boissons, sandwiches...).

Article 5 - Contact :

Pour toutes demandes de renseignements vous pouvez nous contacter par mail:

lavireeaugrazu@yahoo.fr



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Le comité d'organisation du **GRAZU**,
Membres du club de Ploemeur Natation.



E.Leclerc

CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIEN

DECOFORM
créateur d'espaces


La lunetterie
de Plœmeur